

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

JUILLET 2010

*Edité : 15 septembre 2010*

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE**

JUILLET 2010

## **I. DELIBERATIONS :**

Aucune délibération pour cette période.

## **II. DECISIONS DU PRESIDENT :**

- **Décision n° 2010-94 du 06/07/2010** : Signature d'un avenant n° 5 avec l'entreprise TRV pour le marché de travaux du programme triennal d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire du territoire Loire Semène pour le lot n° 2 « Entretien des accotements »,
- **Décision n° 2010-95 du 07/07/2010** : Signature avec l'entreprise ROZIERE TP d'un avenant de prolongation du délai d'exécution pour le lot n° 1 « Terrassements généraux – réseaux divers » des travaux d'aménagement de la ZA La Sagne à Saint Ferréol d'Auroure,
- **Décision n° 2010-96 du 07/07/2010** : Signature d'une convention d'honoraires avec le Cabinet CHALAYE pour la réalisation d'opérations financières à la ZA La Sagne à Saint Ferréol d'Auroure, pour la somme de 4 359,42 € TTC,
- **Décision n° 2010-97 du 07/07/2010** : Signature avec l'Entreprise PAULET d'un avenant n° 2 au marché de travaux du programme triennal d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire du territoire Loire Semène pour le lot n° 1 « Entretien des chaussées »,
- **Décision n° 2010-98 du 07/07/2010** : Signature d'un avenant n° 6 avec l'entreprise TRV pour le marché de travaux du programme triennal d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire du territoire Loire Semène pour le lot n° 2 « Entretien des accotements »,
- **Décision n° 2010-99 du 08/07/2010** : Signature d'un avenant n° 1 avec la SARL RUEL TP pour le marché de travaux de l'aménagement des rues du Velay et de la Gare à Pont Salomon,
- **Décision n° 2010-100 du 20/07/2010** : Signature avec la société Berger-Levrault d'un contrat de suivi de progiciels e-magnus, pour un montant de base annuel de 878,07 € HT,
- **Décision n° 2010-100 Bis du 20/07/2010** : Signature avec YES HIGH TECH d'un contrat d'exploitation du spectacle « Doni Doni » pour une intervention de danse africaine le 21/07/10 à l'Accueil de Loisirs Les Galarés à Saint Didier en Velay, pour un coût de 399,25 € TTC,

- **Décision n° 2010-101 du 21/07/2010** : Création de la régie de recettes et d'avances pour les Espaces Jeunes Communautaires de Loire Semène,
- **Décision n° 2010-102 du 22/07/2010** : Signature avec la société OPTIMUM SA d'un contrat de maintenance technique pour le système d'installation de vidéo surveillance du territoire communautaire, pour un montant annuel de 2 126,49 € TTC,
- **Décision n° 2010-103 du 22/07/2010** : Signature avec Gaz de France d'un contrat de vente pour la fourniture et l'acheminement du gaz naturel à la crèche halte garderie Les Matrus à Saint Didier en Velay,
- **Décision n° 2010-104 du 22/07/2010** : Signature avec le centre de gestion de la Haute Loire d'un avenant n° 2 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du local à vocation musicale de Saint Didier en Velay, pour un coût de 8 360,00 €,
- **Décision n° 2010-105 du 23/07/2010** : Signature avec la société Etablissement BESSON d'un contrat de maintenance pour le centre technique communautaire à la Pépinière d'Entreprise ZA du Viaduc à Pont Salomon, pour un coût annuel de 110,10 € TTC,
- **Décision n° 2010-106 du 26/07/2010** : Signature avec la société EQUATION d'un contrat pour la fourniture d'une liaison internet E-LIANCE SDSL pour le siège de la communauté de communes Loire Semène pour un montant mensuel de 272,69 € TTC,
- **Décision n° 2010-107 du 28/07/2010** : Signature d'une convention avec le Théâtre du Mayapo pour un spectacle-voyage « NAM » en collaboration avec la médiathèque de Saint Didier en Velay, pour la somme de 316,50 €.

### **III. DECISIONS DU BUREAU :**

Aucune décision du bureau pour cette période.

### **IV. ARRETES :**

- **Arrêté n° 10/088 du 01/07/2010** : Nomination d'un sous-régisseur (Alexandra AVIVAR) pour la sous-régie de recettes et d'avances de l'EJC de La Séauve sur Semène – Saint Didier en Velay (annule et remplace l'arrêté n° 09/159).